

Recensement des structures d'hébergement à la date du 15 mars 2015

Table des matières

Introduction.....	p.2
1. Les structures d'hébergement (centres d'accueil classique et logements avec accompagnement social) au 15 mars 2015.....	p.3
1.1. Les centres d'accueil classique.....	p.4
1.2. Les logements avec accompagnement social.....	p.4
2. Analyse comparative des données recensées lors des recensements précédents.....	p.5
2.1. Comparaison des données collectées.....	p.5
2.2. Stabilité de la population entre le 15 octobre 2012 et le 15 mars 2015.....	p.7
3. Analyse du questionnaire supplémentaire sur les listes d'attente des structures d'hébergement.....	p.8
4. Remarques.....	p.9
Annexe : Données recensées au 15.03.2015.....	p.10

Introduction

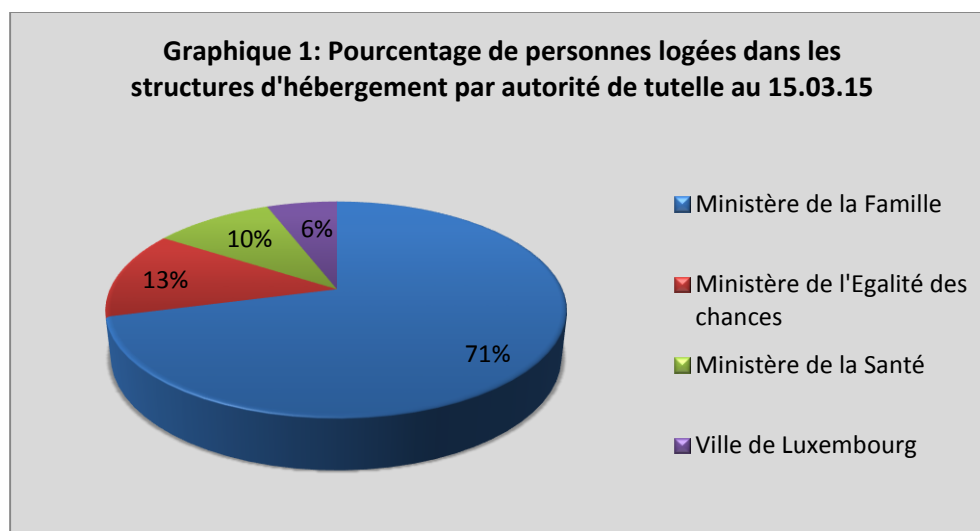
En vue de la planification des politiques en matière de lutte contre le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement, la division Solidarité du Ministère de la Famille et de l'Intégration effectue deux fois par an un recensement sur le nombre de personnes hébergées auprès de vingt gestionnaires de structures d'hébergement pour adultes depuis le 15 octobre 2012.

Jusqu'à présent, ce recensement a été réalisé aux dates suivantes : 15 octobre 2012, 15 mars 2013, 15 octobre 2013, 15 mars 2014, 15 octobre 2014 et 15 mars 2015. Une analyse approfondie des recensements du 15 octobre 2012 jusqu'au 15 octobre 2014 a été effectuée dans cinq documents publiés antérieurement.

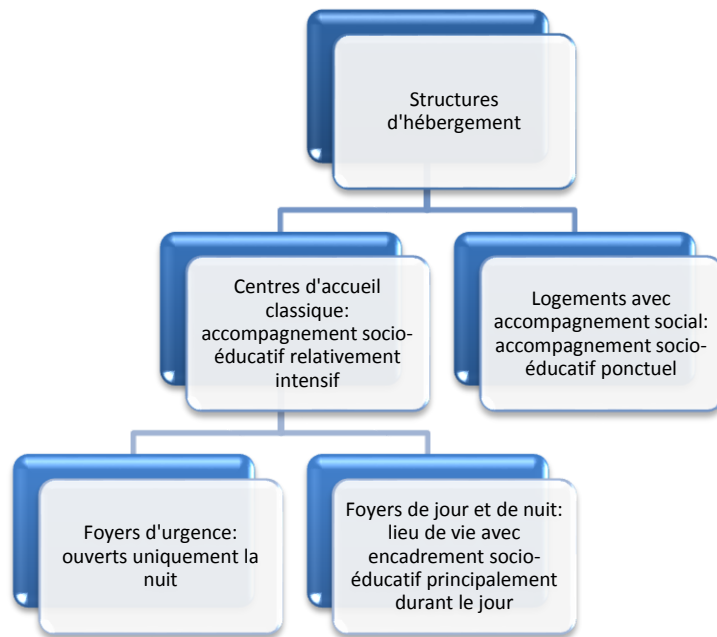
D'une part, le présent document mettra l'accent sur le recensement à la date du 15 mars 2015 et sur le nombre de personnes identiques hébergées dans les structures d'hébergement par rapport à la date de référence du 15 octobre 2012 afin de pouvoir analyser la stabilité de la population hébergée sur une période de deux ans et demi.

D'autre part, une analyse sera effectuée sur les listes d'attente des structures d'hébergement.

L'ensemble des vingt gestionnaires des structures d'hébergement sont agréés et/ou conventionnés avec les Ministères de la Famille et de l'Intégration, de la Santé, de l'Egalité des Chances ou avec la Ville de Luxembourg (voir graphique 1).



Les différents types de structures d'hébergement peuvent être subdivisés en logements avec accompagnement social et en centres d'accueil classique qui comprennent des foyers d'urgence et des foyers de jour et de nuit.

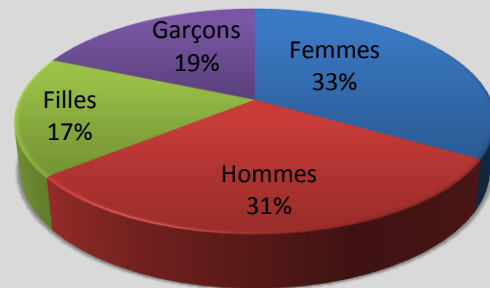


1. Les structures d'hébergement (centres d'accueil classique et logements avec accompagnement social) au 15 mars 2015

Au total, 1.677 personnes ont été hébergées dans les structures d'hébergement au 15 mars 2015. 75% de la population totale a bénéficié de logements avec accompagnement social, un quart des personnes étant hébergées dans les centres d'accueil classique (dont 6% dans les foyers d'urgence et 18% dans les foyers de jour et de nuit).

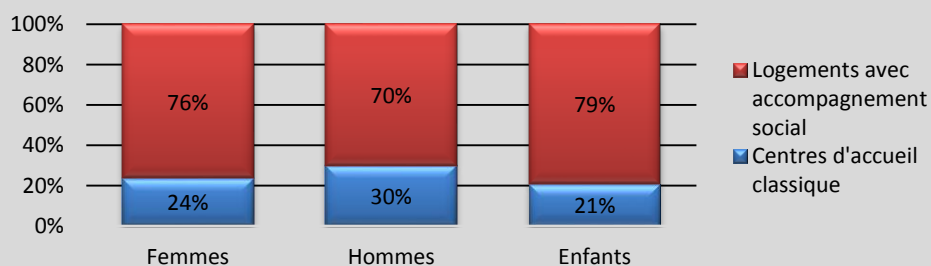
Les enfants représentent 36% des personnes hébergées dans les structures d'hébergement, tandis que les femmes représentent un tiers de la population hébergée (voir graphique 2). 31% de la population totale sont des hommes.

Graphique 2: Population hébergée dans les structures d'hébergement au 15.03.15



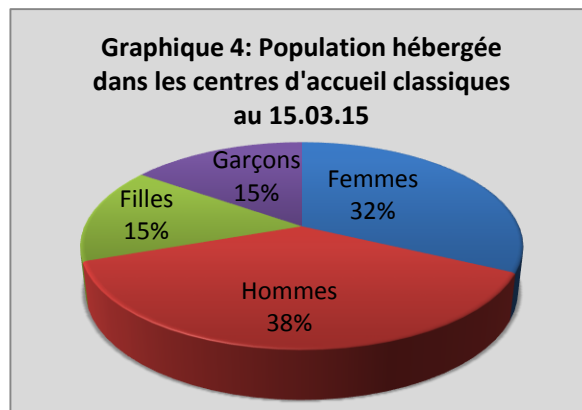
76% des femmes sont hébergées dans des logements avec accompagnement social, de même que la majorité des enfants (79%). Les hommes habitent proportionnellement un peu plus souvent dans les centres d'accueil classique que les femmes et les enfants (voir graphique 3).

Graphique 3: Pourcentage de personnes hébergées dans les structures d'hébergement au 15.03.15



1.1. Les centres d'accueil classique

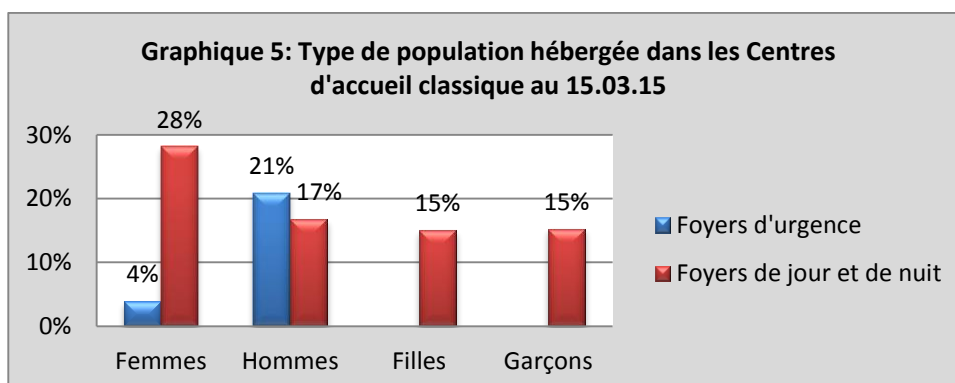
Les centres d'accueil classique sont des services ayant pour objet l'accueil et l'hébergement temporaire d'adultes en difficultés accompagnés éventuellement de leurs enfants et offrant un encadrement éducatif, psychologique et social relativement intensif. En date du 15 mars 2015, 412 personnes ont été hébergées dans les centres d'accueil classique, dont 38% d'hommes, 32% de femmes et 30% d'enfants (voir graphique 4).



Les centres d'accueil classique peuvent être subdivisés en deux catégories : Un quart de la population présente dans les centres d'accueil classique est hébergée dans les foyers d'urgence (foyer Ulysse, foyer Abrisud et Abridado) qui sont uniquement ouverts durant la nuit et accueillent seulement des adultes, le reste de la population étant hébergée dans les foyers de jour et de nuit (foyer Paula Bové, Maison Neiers, ...) constituant un lieu de vie temporaire pour ces personnes.

Dans les foyers d'urgence, la population masculine prédomine avec 84 %, tandis que les foyers de jour et de nuit hébergent 40 % d'enfants, 37 % de femmes et 22 % d'hommes.

En comparant la population hébergée dans les foyers d'urgence à celle logée dans les foyers de jour et de nuit, la population se répartit comme suit :



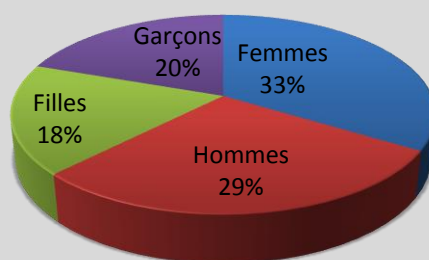
1.2. Les logements avec accompagnement social

Les vingt gestionnaires des structures d'hébergement gèrent plus de 440 logements encadrés, accompagnés ou de 2^e phase. Ces logements avec accompagnement social existent sous diverses formes, mais consistent généralement en la mise à disposition à un prix modéré d'un logement individuel ou avec des pièces communes à des personnes ayant des revenus modestes. L'encadrement psycho-social est moins intensif que celui proposé au sein des centres d'accueil classique.

Le nombre de personnes habitant le 15 mars 2015 dans les logements avec accompagnement social s'élève à 1.265 personnes¹, dont 29% d'hommes, 33% de femmes et 38% d'enfants (voir graphique 6).

¹ Résultat après élimination des doublons engendrés par la double prise en compte des personnes hébergées auprès de l'AIS ou la Wunnengshëllef et accompagnées par un des autres gestionnaires des structures d'hébergement

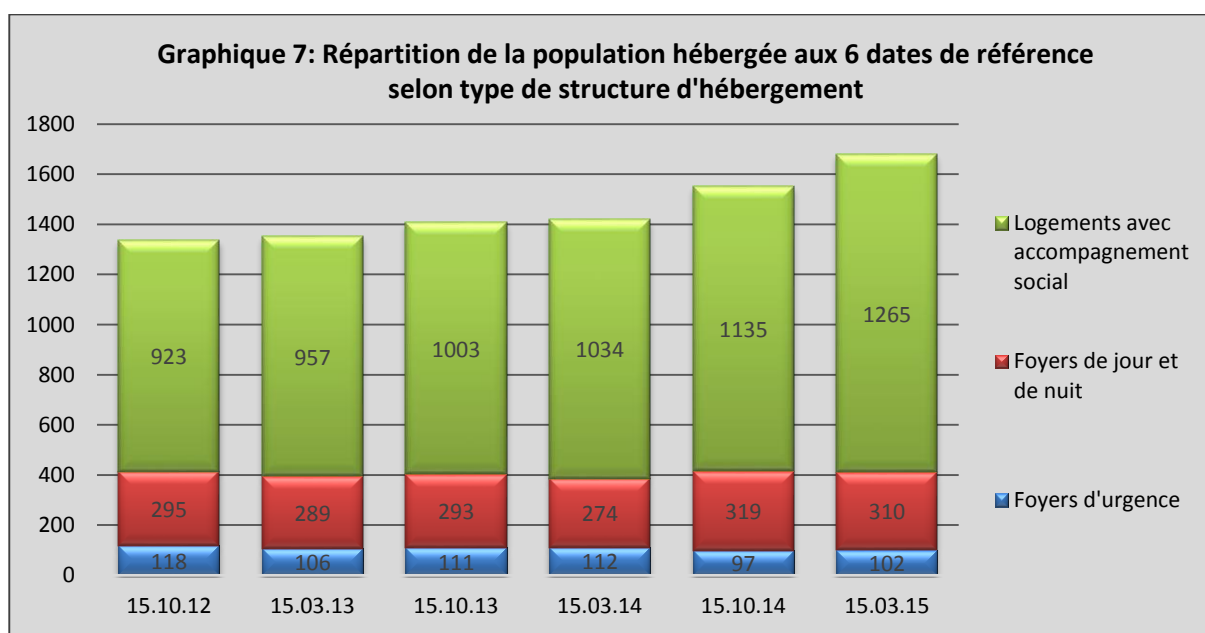
Graphique 6: Population hébergée dans les logements avec accompagnement social au 15.03.15



2. Analyse comparative des données recensées lors des recensements précédents

2.1. Comparaison des données collectées

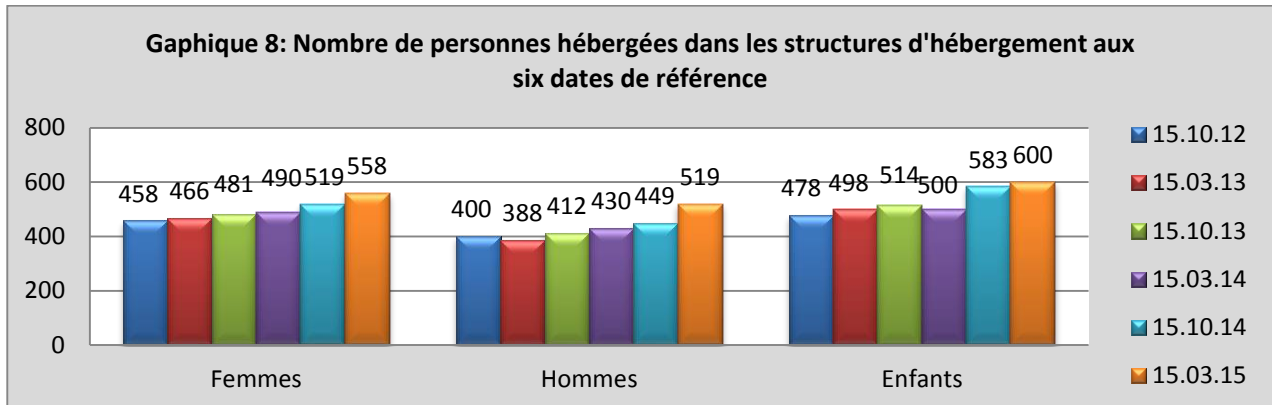
En comparant les données collectées aux six dates de référence (15.10.12, 15.03.13, 15.10.13, 15.03.14, 15.10.14 et 15.03.15), on peut constater que le nombre total des personnes hébergées a connu une augmentation constante (voir graphique 7). En deux ans et demi, ce nombre a progressé de 1.336 personnes au 15 octobre 2012 à 1.677 personnes au 15 mars 2015. Ceci représente une augmentation de 20%, soit de 341 personnes.



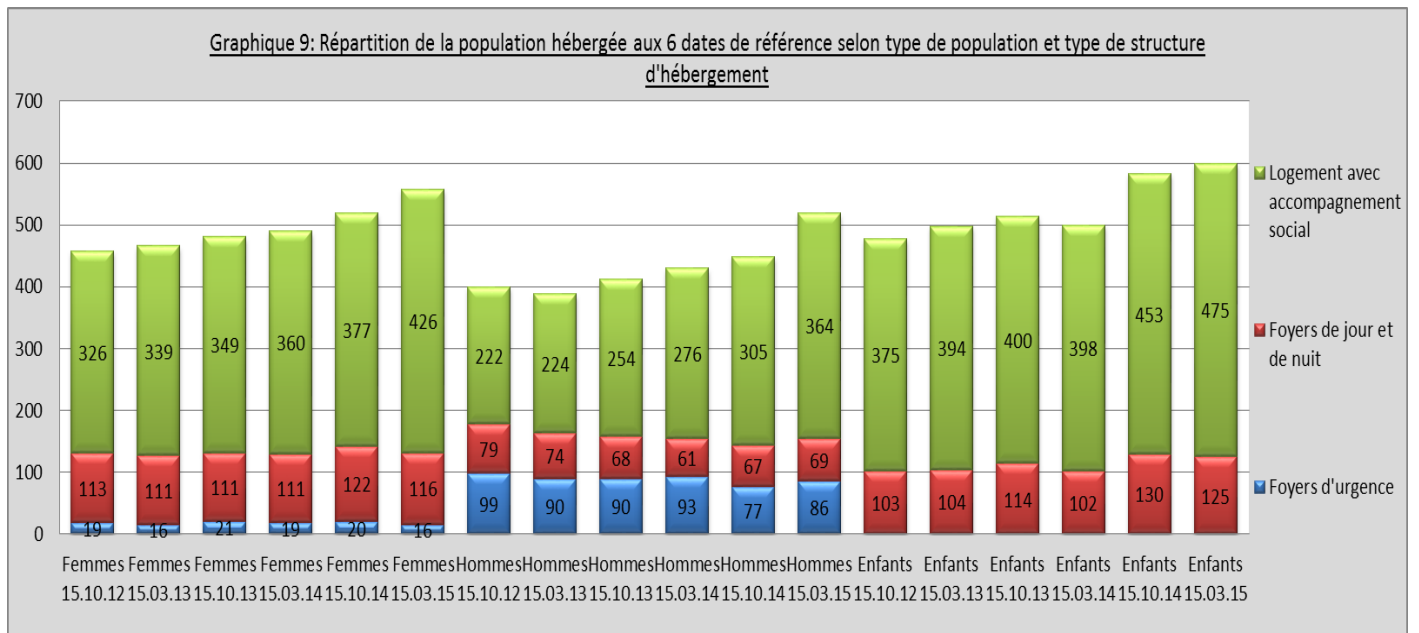
Le nombre de personnes accueillies au sein des centres d'accueil classique est stable sur une période de deux ans et demi avec 413 personnes accueillies en octobre 2012 et 412 personnes accueillies en mars 2015. Sur toute la période observée, le nombre de personnes accueillies au sein des centres d'accueil classique varie entre 386 et 416 personnes. En moyenne, 404 personnes sont accueillies dans ces centres. On peut constater que les centres d'accueil classique hébergent en moyenne un peu moins de personnes au mois de mars (moyenne : 398 personnes) qu'au mois d'octobre (moyenne : 411 personnes).

Le nombre de personnes hébergées dans les logements avec accompagnement social a constamment augmenté depuis octobre 2012, accueillant 342 personnes supplémentaires le 15 mars 2015 par rapport au 15 octobre 2012. Une hausse de 27% peut ainsi être constatée. Cette hausse est due entre autre à l'augmentation de l'offre de logements avec accompagnement social. En moyenne, 1.053 personnes ont été accueillies dans les logements avec accompagnement social à la période de référence.

Le graphique 8 illustre le nombre de personnes hébergées aux six dates de référence en chiffres absolus :

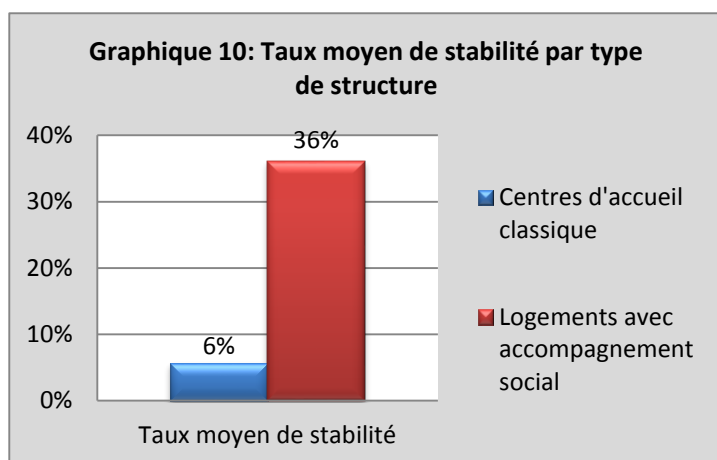


En comparant le type de population rencontrée au sein des structures d'hébergement, on peut constater que les proportions entre femmes, hommes et enfants restent relativement identiques aux six dates étudiées (voir graphique 8). Le pourcentage de femmes varie entre 33 et 35%, tandis que celui des hommes varie entre 29 et 31%. Le nombre d'enfants représente entre 35 et 38% de la population hébergée par les structures d'hébergement à la période de référence. En ventilant ces données également par type de structure d'hébergement, le graphique se présente comme suit :



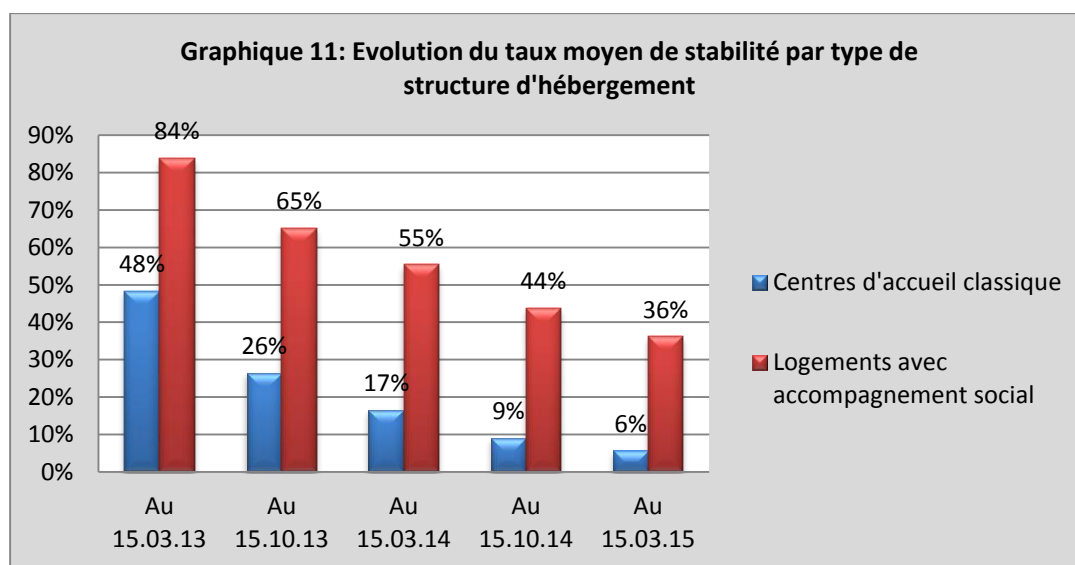
2.2. Stabilité de la population entre le 15 octobre 2012 et le 15 mars 2015²

Le taux moyen de stabilité est calculé en divisant le nombre de personnes identiques en date du 15 octobre 2012 et en date du 15 mars 2015 par la moyenne des personnes présentes à ces deux dates.



La population hébergée au sein des logements avec accompagnement social est plus stable que celle des centres d'accueil classique (voir graphique 10). 36 % de la population hébergée dans les logements avec accompagnement social était stable sur une période de deux ans et demi, tandis que la population restée stable dans les centres d'accueil classique représente 6 %.

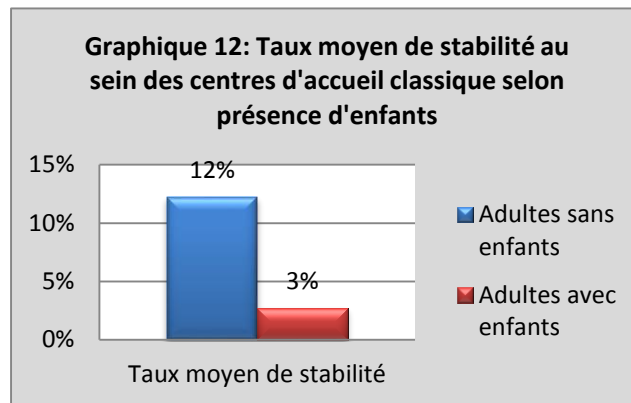
Quant à l'évolution du taux moyen de stabilité au cours de la période du 15 octobre 2012 au 15 mars 2015, celui des centres d'accueil classique a diminué de 48% après 6 mois à 6% après deux ans et demi. Celui des logements avec accompagnement social est passé de 84% après 6 mois à 36% après deux ans et demi (voir graphique 11).



En analysant la stabilité de la population au sein des centres d'accueil classique entre le 15 octobre 2012 et le 15 mars 2015, il s'avère que la stabilité moyenne de la population est plus importante au sein des centres d'accueil classique qui accueillent en grande majorité des adultes sans enfants (voir graphique 12).³ La même tendance peut être observée au sein des logements avec accompagnement social, mais de manière moins prononcée. Il semble donc que la présence d'enfants au sein du ménage est un facteur qui permet de changer plus vite la situation de vie actuelle.

² Pour deux structures, les données concernant les personnes identiques entre le 15.10.12 et le 15.03.14 n'étaient plus disponibles et n'ont donc pas pu être prises en compte. Pour une structure, un certain nombre de modifications au niveau conceptuel a engendré une modification au niveau du calcul concernant les données du 15 octobre 2012.

³ Critère : nombre d'enfants inférieur ou égal à 10% de la population totale.



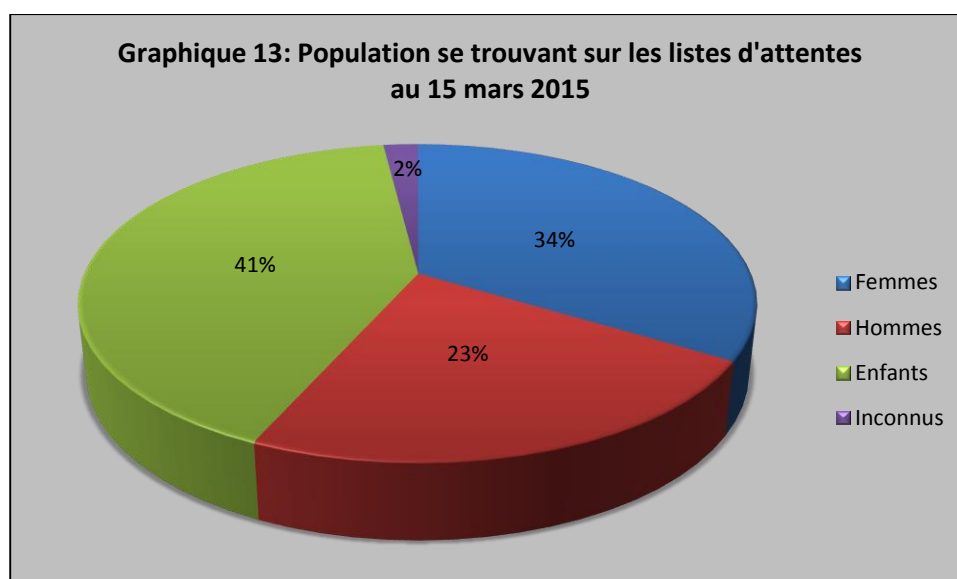
3. Analyse du questionnaire supplémentaire sur les listes d'attente des structures d'hébergement

Les vingt gestionnaires de structures d'hébergement ont été demandés de bien vouloir compter le nombre de personnes qui se trouvent au 15 mars 2015 sur la liste d'attente en vue d'un hébergement au sein de leur institution. Les organismes qui n'ont pas de listes d'attente ont été demandés d'indiquer le nombre de personnes demandant un lit pour la nuit du 15 au 16 mars 2015 et qui n'ont pas pu être hébergées faute de places.

A noter que trois gestionnaires n'ont pas pu répondre précisément à la question posée. Il faut savoir que les personnes peuvent être inscrites sur plusieurs listes d'attente en même temps et qu'il y a ainsi un nombre inconnu de personnes comptées à plusieurs reprises. La façon dont les listes d'attente sont gérées varie en outre fortement d'un gestionnaire à l'autre.

Les 17 gestionnaires ayant répondu à la question comptent 2.677 personnes sur leurs listes d'attente, dont 2.413 personnes, soit 90%, sur les listes d'attente de deux gestionnaires, à savoir l'Agence Immobilière Sociale et Ennerdaach asbl. Ces gestionnaires proposent des logements avec accompagnement social, dont l'encadrement est moins intense que dans les centres d'accueil classique.

La population se répartit comme suit (voir graphique 13) :



Les gestionnaires ont été également demandés d'indiquer le nombre de personnes sur cette liste d'attente qui se trouvent dans une situation d'urgence, c'est-à-dire nécessitant une place à court terme parce que la situation de vie actuelle est intenable (dormant dans la rue/voiture/abris, violence domestique, hébergement instable auprès de connaissances, ...).

Un bon nombre de gestionnaires estiment que toutes les personnes se trouvant sur leur liste d'attente se trouvent dans une certaine urgence, d'où d'ailleurs leur inscription sur la liste d'attente. Au total, 77% des personnes se trouvant sur la liste d'attente seraient alors dans une situation d'urgence.

Les 13 gestionnaires qui n'estiment pas que toutes les demandes d'hébergement soient urgentes comptent 874 personnes sur leurs listes d'attente, dont 251 situations d'urgence, soit 29%. Le caractère d'urgence ne varie pas significativement selon s'il s'agit d'hommes, de femmes ou d'enfants.

4. Remarques

Notons qu'à l'ensemble des structures d'hébergement mentionnées ci-dessus s'ajoutent les 220 lits conventionnés par la Caisse Nationale de Santé dans le domaine psychiatrique extra-hospitalier, environ 190 logements de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché⁴ et environ 1700 logements du Fonds du Logement⁵. De plus, certaines communes mettent des logements sociaux à disposition (950 logements en 2011 incluant les logements de service).

Les structures de l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (OLAI) qui accueillent environ 1.400 personnes (chiffres datant de septembre 2014) n'ont pas été pris en compte, de même que certaines structures d'hébergement pour jeunes adultes tombant sous le champ de l'Office National de l'Enfance (ONE). A cela s'ajoutent également les structures d'hébergement pour personnes handicapées et pour personnes âgées profitant de l'accueil gérontologique.

⁴ <http://www.snhbm.lu/index.php?p=3>

⁵ http://www.fondsdulogement.lu/fdl/louer-fr-c_5046

Annexe : Données recensées au 15.03.2015

	Centre d'accueil classique (CAC)					Logements avec accompagnement (LEA)					CAC et LEA				
	Nombre de personnes hébergées dans les CAC au 15.03.2015					Nombre de personnes hébergées dans les LEA au 15.03.2015					Nombre de personnes IDENTIQUES hébergées au 15.10.2012 ET au 15.03.2015				
	Adultes		Mineurs		Total CAC	Adultes		Mineurs		Total LEA	Adultes		Mineurs		Total
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons		Femmes	Hommes	Filles	Garçons		Femmes	Hommes	Filles	Garçons	
1 Caritas Accueil et Solidarité (1) :	11	54	0	0	65	13	47	3	0	63	12	37	1	0	50
Foyer Ulysse	8	46	0	0	54	0	0	0	0	0	1	6	0	0	7
Centre de l'Oseraie (Log. Encadré)	3	8	0	0	11	0	0	0	0	0	2	2	0	0	4
LEA (Log. Accomp.)	0	0	0	0	0	13	47	3	0	63	9	29	1	0	39
2 CNDS (2) :	18	46	2	3	69	17	52	4	3	76	6	8	0	0	14
CNDS-Wunnen (CAC)	12	19	2	3	36	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CNDS-Wunnen (LEA)	0	0	0	0	0	9	18	1	2	30	5	2	0	0	7
Housing First	0	0	0	0	0	4	10	0	0	14	0	0	0	0	0
Vollekskichen & Nei Aarbecht	0	0	0	0	0	4	24	3	1	32	1	6	0	0	7
Abrigado	6	27	0	0	33	0	0	0	0	0	nd	nd	nd	nd	nd
3 Ville d'ESCH :	2	13	0	0	15	3	10	0	0	13	0	0	0	0	0
Foyer Abrisud	2	13	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LEA	0	0	0	0	0	3	10	0	0	13	0	0	0	0	0
4 Ennerdaach asbl	0	0	0	0	0	32	16	24	32	104	7	3	5	4	19
5 Wunnengshëllef asbl :	10	13	0	0	23	102	54	62	51	269	31	13	17	20	81
Centre d'accueil classique	10	13	0	0	23	0	0	0	0	0	2	1	0	0	3
LEA	0	0	0	0	0	102	54	62	51	269	29	12	17	20	78
6 BetreitWunnen Hesperange :	3	3	0	0	6	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Betreit Wunnen fir Jonk Leit	3	3	0	0	6	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
LEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Agence Immobilière Sociale (AIS)	0	0	0	0	0	166	113	105	121	505	52	39	34	30	155
8 La Main Tendue asbl	0	0	0	0	0	2	2	0	0	4	0	0	0	0	0
9 Co-labor	0	0	0	0	0	1	5	0	1	7	0	0	0	0	0
10 Stëmm vun der Strooss	0	0	0	0	0	6	20	0	0	26	2	9	0	0	11
11 Jugend-an Drogenhëllef	0	0	0	0	0	26	33	11	14	84	12	12	5	5	34
12 Croix-Rouge-Aidsberodung :	6	11	2	2	21	6	12	0	5	23	5	8	1	4	18
Maison Henri Dunant	6	11	2	2	21	0	0	0	0	0	1	4	1	0	6
LEA	0	0	0	0	0	6	12	0	5	23	4	4	0	4	12
13 Quai 57 - Suchtberodungsstell	0	0	0	0	0	1	2	0	0	3	1	2	0	0	3
14 CNFL :	11	0	6	5	22	8	0	6	10	24	1	0	2	0	3
Foyer Sud	11	0	6	5	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LEA	0	0	0	0	0	8	0	6	10	24	1	0	2	0	3
15 FMPO :	36	1	20	26	83	18	2	7	10	37	6	1	2	4	13
Foyer Maternel	5	0	4	2	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Foyer Sicheim	15	1	5	15	36	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Foyer Paula Bové	12	0	6	7	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Foyer Edith Stein	4	0	5	2	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LEA (Centre Ozanam)	0	0	0	0	0	18	2	7	10	37	6	1	2	4	13
16 Femmes en Détresse :	8	0	6	5	19	45	9	30	17	101	23	5	12	7	47
Fraenhaus	8	0	6	5	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LEA	0	0	0	0	0	45	9	30	17	101	23	5	12	7	47
17 ProFamilia :	9	0	7	3	19	8	0	8	3	19	8	0	8	3	19
Foyer pour femmes	9	0	7	3	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LEA	0	0	0	0	0	8	0	8	3	19	8	0	8	3	19
18 Ville de Luxembourg (VDL):	18	14	19	19	70	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Foyer Obenthal	6	6	7	6	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Foyer Moulin d'Eydt	12	8	12	13	45	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19 Office Social VDL	0	0	0	0	0	18	7	1	3	29	nd	nd	nd	nd	nd
20 Office Social Nordstad	0	0	0	0	0	10	6	6	6	28	1	0	1	1	3
Total	132	155	62	63	412	426	364	226	249	1265	144	127	69	63	403

Explications

CAC: Hébergement type Centre d'accueil classique

LEA: Logements avec accompagnement social (logements encadrés, accompagnés, deuxième phase, ...)

nd = données non disponibles

: Résultat après élimination des doublons engendrés par la double prise en compte des personnes hébergées auprès de l'AIS ou la Wunnengshëllef et accompagnées par un des autres gestionnaires des structures d'hébergement

Notes de bas de page

(1): Suite à un certain nombre de modifications au niveau conceptuel, le nombre de personnes hébergées dans les Résosheiser est désormais intégré dans la catégorie LEA, de même que les personnes sans abri de longue durée hébergeant au Centre Ulysse.